Information produit 22.11.2026

BANQUE MIGROS

Compte d’épargne

Restez flexible sans perdre de vue votre objectif d’épargne

Sur un compte d’épargne, votre avoir est mieux rémunéré que sur un compte privé. Grâce à des possibilités de retrait généreuses, le compte d’épargne permet également d’épargner pour différents objectifs.



Épargne sûre
Avec le compte d’épargne, vous faites fructifier votre argent sans risque – les avoirs jusqu’à 100 000 CHF au total par client sont couverts par la garantie des dépôts prévue par la loi.



Flexibilité élevée
Les retraits sont possibles à court terme.



Revenus attractifs
Dans le cas d’un capital épargné sur plusieurs années, vous bénéficiez de l’effet des intérêts composés.

Banque Migros SA
banquemigros.ch/contact

Offre

Disponibilité
L’offre est proposée aux particuliers.

Variantes
Le compte d’épargne est géré en CHF.

Particularités
Le compte est automatiquement converti en compte épargne Senior à compter de 60 ans révolus.

Revenus
Les intérêts sont crédités chaque année au 31 décembre. Le taux d’intérêt est accordé jusqu’à un avoir de CHF 100'000, au-delà: 0,00%.

Taux d’intérêt créditeur	0,050%

Retrait
Les retraits sont possibles jusqu’à 50 000 CHF par mois. Au-delà de cette limite, un préavis de retrait de 31 jours civils est requis pour le montant excédentaire. À compter de l’expiration du délai de préavis, le montant peut être retiré dans les 60 jours. La saisie récurrente et préventive de préavis de retrait n’est pas autorisée et est considérée comme invalide. Douze retraits d’espèces et achats par année sont gratuits.

Frais principaux

Ouverture et clôture de compte	gratuit
Tenue de compte	gratuit
Bouclement de compte par an	gratuit
Ecriture entrée par trafic des paiements	gratuit
Limite de retrait	CHF 50 000 par mois
Commission pour les retraits dépassant la limite de retrait, sans préavis de retrait	2,000%
Préavis pour les retraits supérieurs à la limite en vigueur	31 jours
Relevé de compte en ligne	gratuit
Relevé de compte par la poste, par extrait	CHF 1.50
Avis d’écriture en ligne	gratuit
Avis d’écriture par la poste, par avis	CHF 1

Informations pratiques

Conseils pratiques
- Les liquidités excédentaires sont mieux rémunérées sur le compte d’épargne que par exemple sur le compte privé.
- Un ordre permanent permet de mettre en place facilement un plan d’épargne en compte.
- Le compte d’épargne peut être relié à la carte de débit existante pour retirer, si nécessaire, de l’argent du compte d’épargne. Cela permet de faire l’économie d’une carte séparée.
- Les retraits d’argent fréquents sont nettement plus avantageux avec un compte privé.
- Les fonds d’épargne non nécessités à long terme sont mieux rémunérés sur le compte épargne-placement.
- Jusqu’à 25 ans révolus, les avoirs sont mieux rémunérés sur un compte d'épargne Free25.

Examinez aussi notre
plan d’épargne en fonds

banquemigros.ch/plan-depargne

Le présent document fournit un aperçu des informations produit les plus importantes pour une décision d’achat par des personnes domiciliées en Suisse et des personnes non assujetties à l’impôt américain. Ces indications sont purement indicatives. Seuls les Conditions générales de la Banque Migros SA et les contrats signés sont déterminants à cet égard. La banque peut ajuster les frais à tout moment dans le cadre des dispositions légales et s’engage à en informer les clients de manière appropriée.